Label lycée des métiers

TP APH
Titre Professionnel Agent de Propreté et d'Hygiène

st JO lycée campus
st-jo.com

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
Liberté Égalité Fraternité

TITRE PROFESSIONNEL
AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

Sur 1 an, Titre de niveau 3

Code RNCP 37872 / Date d'enregistrement 20/07/2023
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37872/

Métiers visés

Agent de propreté, Technicien de surface
Ces métiers peuvent s'exercer au sein d'une Association, d'une Collectivité Territoriale, d'un Etablissement public, d'un foyer ou centre d'hébergement, d'un Particulier employeur.
Il s'exerce dans tout type d'entreprises et de collectivités dans des environnements très diversifiés :
- bureaux, locaux administratifs, immeubles d'habitation ;
- hôpitaux et cliniques, établissements médico-sociaux, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;
- magasins, hypermarchés ;
- locaux industriels ; industrie agroalimentaires
- salles de sport, musées, cinémas, hôtellerie ;
- restauration collective ;
- transports en commun.

Objectifs visés

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité **:**
Réaliser des prestations de nettoyage et de bio-nettoyage
Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

Compétences visées

Il contribue à préserver l'aspect propre et accueillant des lieux de vie et de travail des usagers, au confort des patients dans des établissements de soins et à la qualité de la production dans les entreprises agro-alimentaires, laboratoires, etc.
L'agent nettoie des surfaces dans des bureaux, des espaces communs de circulation et de travail, des lieux accueillant du public. Il lave les vitres sans échelle et sans escabeau, le cas échéant à l'aide d'une perche. Il nettoie et désinfecte des locaux sanitaires. Il respecte les plans de nettoyage-désinfection et applique les protocoles de bionettoyage dans les locaux à risque de contamination microbienne, tels que les chambres d'hôpital ou les industries de production alimentaire. L'agent met en œuvre des techniques de nettoyage ou de remise en état mécanisés des surfaces et des sols salis ou ayant subis une dégradation. Il respecte les écogestes.

Il prend connaissance de sa fiche de poste et organise son intervention dans le respect des consignes et du temps alloué. Il tient compte de l'utilisation et des caractéristiques des locaux et de la présence des usagers, il veille à leur sécurité pendant son intervention. Tout au long de l'intervention, il prend soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et il applique les mesures de prévention des risques professionnels.

L'agent contrôle visuellement le résultat de son intervention et l'améliore si nécessaire. Il assure la traçabilité de l'intervention selon les procédures de l'entreprise.
L'agent de propreté et d'hygiène travaille seul ou en équipe, sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et lui transmet des informations oralement ou par l'intermédiaire d'outils de liaison. Une application numérique peut être utilisée. Il communique avec ses collègues et occasionnellement avec les usagers des lieux en respectant les règles de politesse et de discrétion. L'agent peut exercer l'emploi avec le statut d'autoentrepreneur.

L'activité s'exerce principalement à l'intérieur des bâtiments, y compris dans des locaux à risques de contamination microbienne. Le port d'un équipement de protection individuelle approprié est requis. L'agent porte une tenue professionnelle soignée et adaptée à l'intervention. Il se déplace à l'intérieur des bâtiments, il a un rythme de travail soutenu. Les horaires peuvent être décalés et fragmentés avec des amplitudes importantes.

Vous accompagner dans votre choix… ?
M. Antoine BATAILLE
alternance.sante-social*@st-jo.com*
Déclaration d'activité : 31620136562
Conception L.MALFOY 30/03/2026 V.3

Pour déposer sa candidature : www.st-jo.com (rubrique CAMPUS) ou QR CODE ci-contre
Plus d'informations, contacter :
M. Aurélien LEFRANC
Attaché de Direction – Admission
03 21 99 06 99 - inscriptions@st-jo.com

Public visé

- Pour le contrat d'apprentissage : Personne âgée de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

- Pour le contrat de professionnalisation : Personne âgée de plus de 30 ans comme salarié en reconversion, demandeur d'emploi…

Nombres de participants

Minimum : 8
Maximum : 14

Durée

410 H de formation (formation présentielle)
12 mois de contrat en entreprise

Prérequis

Avoir un niveau scolaire équivalent à la fin de la classe de 3ème

Modalités et délais d'accès pour l'entrée en formation

- Dossier d'inscription complet / Entretien de positionnement
- Validation de la candidature sous un délai de 60 jours
- Pour le contrat d'apprentissage : L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat ».

- Pour le contrat de professionnalisation : L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise.
- Rentrée : fin août /début septembre ou dans les 15 jours suivants la signature du contrat si signature après le début de la formation.

Modalité d'évaluation

Contrôle en cours de formation

Validation du titre

- Formation certifiante
- Validation partielle possible
- Passage des épreuves devant jury DREETS pour les 2 CCP

Tâches principalement confiées :

1. Réaliser une prestation de service d'entretien manuel adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation
Réaliser l'entretien manuel des locaux à usage professionnel et/ ou privatif.
Réaliser l'entretien manuel courant et périodique des sanitaires.
Réaliser l'entretien manuel des locaux dans le respect des protocoles liés à des environnements spécifiques.

2. Réaliser une prestation de service d'entretien mécanisé et/ ou de remise en état mécanisée adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation
Réaliser le lavage mécanisé ou la remise en état des sols durs.
Réaliser l'entretien mécanisé ou la remise en état des sols souples protégés ou non protégés.
Réaliser l'entretien mécanisé ou la remise en état des surfaces textiles.

Lieu de la formation

La formation se déroule dans les locaux du Centre AREP BOULOGNE , centre de formation professionnelle continue du lycée SAINT JOSEPH, 26-30 route de Calais à SAINT MARTIN BOULOGNE.

Dates prévisionnelles

Début : 24/08/2026
Fin : 09/07/2027

Tarif

Confère fiche annexe

Programme de la formation

CCP*1 : 1. Certificat de compétence : Réaliser une prestation de service d'entretien manuel.
CCP*2 : Certificat de compétence

Adaptation pédagogique

➢ Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Avant entrée en formation et signature de contrat (moyens de compensation à étudier avec le responsable pédagogique et le référent handicap du centre en référence aux règles de certification).

➢ Besoins éducatifs particuliers : Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprenants en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France... La pédagogie de l'établissement s'adapte à la diversité des personnes accueillies afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprenants à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété de personnes qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.

Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Lien avec d'autres certification

Aucune correspondance

Moyens, méthodes pédagogiques

Moyens : Livret d'apprentissage, ordinateur, internet, Plateau technique dédié

➢ Apport de connaissance par exercices pratiques, mise en situation en atelier
➢ Méthode déductive et inductive
➢ Evaluations en cours de formation

Suite de parcours et/ou insertion professionnelle

➢ Suite de parcours : poursuite d'études possible :
– Ecole d'auxiliaire de puériculture
➢ Insertion professionnelle :

Le titulaire du Titre Professionnel Agent de Propreté et d'Hygiène peut exercer son activité professionnelle :
- Agent de propreté, Technicien de surface

Ces métiers peuvent s'exercer au sein d'une Association, d'une Collectivité Territoriale, d'un Etablissement public, d'un foyer ou centre d'hébergement, d'un Particulier employeur.

Il s'exerce dans out type d'entreprise et de collectivité dans des environnements très diversifiés :
- bureaux, locaux administratifs, immeubles d'habitation ;
- hôpitaux et cliniques, établissements médico-sociaux, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;
- magasins, hypermarchés ;
- locaux industriels ; industrie agroalimentaires
- salles de sport, musées, cinémas, hôtellerie ;
- restauration collective ;
- transports en commun.

Lycée + Campus privés Saint Joseph
26 - 30 route de Calais
62280 St-Martin-Boulogne
Tél. 03 21 99 06 99 - contact@st-jo.com

st jo lycée campus
st-jo.com

TP APH

Titre Professionnel Agent de Propreté et d'Hygiène

FICHE ANNEXE

TP Agent de Propreté et d'Hygiène

Programme de la formation

Réaliser le nettoyage manuel de surfaces

A partir de la fiche de poste et des caractéristiques des locaux, réaliser la prestation de nettoyage manuel de surfaces dans le temps alloué afin de maintenir les locaux en état de propreté et d'hygiène.

Tout au long de l'intervention, prendre soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, en portant les équipements de protection appropriés et en appliquant les mesures de prévention des risques professionnels. Appliquer les écogestes.

Organiser son intervention en fonction de l'occupation des locaux en veillant à la sécurité des usagers. Adopter une attitude discrète et polie en présence des usagers, limiter les nuisances et restituer les locaux dans leur agencement initial.

Préparer le chariot et doser les produits en fonction de l'intervention. Appliquer les modes opératoires des techniques en respectant les principes de base du nettoyage. Réaliser un dépoussiérage ou essuyage humide des surfaces, des objets meublants et du mobilier. Nettoyer ou nettoyer-désinfecter les points de contact. Dépoussiérer et laver les sols y compris par la méthode de préimprégnation.

Contrôler visuellement le résultat de son intervention et l'améliorer si nécessaire. Vérifier l'état du matériel, le nettoyer et le ranger. Assurer la traçabilité de l'intervention.

Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées

A partir du mode opératoire, des caractéristiques des locaux et des principes de base du nettoyage, réaliser la prestation de nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées dans le temps alloué afin de maintenir les locaux en état de propreté et d'hygiène.

Tout au long de l'intervention, prendre soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, en portant les équipements de protection appropriés et en appliquant les mesures de prévention des risques professionnels. Appliquer les écogestes.

Organiser son intervention en fonction de l'occupation des locaux. Adopter une attitude discrète et polie en présence des usagers.

Préparer le matériel ou le chariot et doser les produits en fonction de l'intervention. Appliquer les modes opératoires des techniques en respectant les principes de base du nettoyage. Dépoussiérer les surfaces. Laver ou lessiver les parois, laver les vitres et les parois vitrées avec la méthode à la française, à l'américaine ou à l'aide d'une perche.

Contrôler visuellement le résultat de son intervention et l'améliorer si nécessaire. Vérifier l'état du matériel, le nettoyer et le ranger. Assurer la traçabilité de l'intervention.

Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires

A partir de la fiche de poste et des caractéristiques des locaux, organiser et réaliser la prestation de nettoyage des sanitaires dans le temps alloué afin de maintenir les locaux en état de propreté et d'hygiène.

Tout au long de l'intervention, prendre soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, en portant les équipements de protection appropriés et en appliquant les mesures de prévention des risques professionnels. Appliquer les écogestes.

Préparer le chariot et doser les produits en fonction de l'intervention. Appliquer les modes opératoires des techniques en respectant les principes de base du nettoyage. Sécuriser le passage des usagers en balisant la

zone d'intervention. Vérifier et réapprovisionner les consommables si nécessaire. Détartrer les toilettes. Nettoyer, détartrer, désinfecter les surfaces et les équipements sanitaires. Dépoussiérer et laver les sols y compris par la méthode de préimprégnation.

Contrôler visuellement le résultat de son travail et ajuster son intervention si nécessaire. Vérifier l'état du matériel, le nettoyer et le ranger. Assurer la traçabilité de l'intervention.

Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne

Afin d'atteindre une propreté visuelle et une réduction de la contamination biologique des surfaces, réaliser le bionettoyage des équipements, des surfaces et des locaux. Selon l'établissement, organiser l'intervention en fonction du plan de nettoyage-désinfection, des protocoles et dans le respect des consignes.

Tout au long de l'intervention, prendre soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, en portant les équipements de protection appropriés et en appliquant les mesures de prévention des risques professionnels.

En présence d'usagers, adopter une attitude discrète et polie, leur signaler l'intervention et veiller à leur sécurité.

Préparer le matériel et les produits. Appliquer les techniques de bionettoyage des équipements, des surfaces et des locaux en respectant l'ordre des opérations du plan de nettoyage-désinfection ou du protocole.

Evacuer les déchets et les eaux usées en respectant les circuits.

Vérifier l'état du matériel, le nettoyer, le désinfecter et le ranger. Assurer la traçabilité de l'intervention conformément aux procédures.

Tarif de la formation

Coût de la formation : 7000 €
Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :
Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).
Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.
Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »
Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (…) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Pour l'alternant relevant d'un contrat de professionnalisation :
Application des articles L 6111-1 et suivants, L6313-1 et suivants. La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. Aucun coût financier est à la charge de l'alternant.

Pour les entreprises accueillant un alternant en contrat de professionnalisation :
La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil. Il peut être établi un devis.

Rémunération pendant la formation

L'alternant(e) sera rémunéré(e), au minimum, suivant la grille légale applicable suivant la nature de son contrat (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Equipe pédagogique / Formateurs (liste disponible sur demande)

- Formateurs / formatrices diplômés dans les domaines professionnels concernés
- Responsable formation
- Equipe administrative
- Equipe commerciale

Individualisation des parcours

Possible avec aval du responsable de formation en amont

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP37872BC01 - Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage	**RNCP35028 - TP - Agent de service médico-social**	RNCP35028BC01 - Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents

Anciennes versions de la certification professionnelle reconnues en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP37872BC01 - Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage	**RNCP278 - TP - Agent de propreté et d'hygiène**	RNCP278BC01 - Réaliser une prestation de nettoyage manuel
RNCP37872BC02 - Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés	**RNCP278 - TP - Agent de propreté et d'hygiène**	RNCP278BC02 - Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés

Notre valeur ajoutée

- Le centre vous accompagne dans la recherche d'un employeur avec une équipe dédiée de conseillers entreprise.
- Le centre peut vous présenter des offres d'emploi en adéquation avec le diplôme ou la certification préparé.
- Un point écoute (accompagnement à la gestion de problèmes tel que le logement, le transport, la santé…) est accessible. Les informations pratiques seront transmises par le responsable pédagogique de la formation lors de l'entrée en formation.
- Un référent handicap est associé aux formations.
- Le centre est accessible par les lignes de transports en commun Marinéo (arrêt St Joseph).
  Emplacements gratuits de stationnement dans les rues adjacentes.
- Le centre propose une restauration sur site par restaurant self-service ou par cafétéria.
  La réservation en ligne est possible via une application.
  Les prix, formules et menus sont disponibles sur le site internet.
- Le centre est équipé de réseau WIFI gratuit dans les espaces communs, restaurant scolaire et cafétéria.
- Le centre possède un centre de culture « nouvelle génération » avec accès gratuit aux ressources numérique.
- Le centre organise des manifestations culturelles dans l'amphithéâtre de l'établissement.
- L'établissement est charté ERASMUS ainsi que labélisé LYCEE DES METIERS.

Indicateur

Pas de session antérieure
1Ere session printemps 2026

Taux de satisfaction du centre 2024-2025	90%